

SM le Roi annonce la levée par le Royaume des réserves au sujet de la CEDEF

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-12-2008 18:57:26

Ces réserves sont devenues caduques du fait des législations avancées qui ont été adoptées par le Royaume, a souligné SM le Roi dans un message à l'occasion de la commémoration du 60-ème anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, lu devant une réunion spéciale du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, tenue mercredi à Rabat.

Le Souverain a annoncé également la ratification par le Royaume de la Convention internationale sur la protection des personnes handicapées, et la préservation de leur dignité, réaffirmant ainsi la sollicitude toute particulière dont Sa Majesté entoure cette catégorie de nos citoyens.

"Grâce à ces développements, à ces processus et autres chantiers que Nous avons ouverts, et grâce aussi au respect des engagements souscrits, notre pays est devenu un acteur international dont on reconnaît volontiers les progrès et les initiatives audacieuses en la matière", a dit SM le Roi.

A cet égard, a ajouté le Souverain, "le Maroc poursuit assidûment la coopération étroite et le dialogue constructif qu'il entretient avec les instances et les organes internationaux, oeuvrant dans le domaine des droits humains".

"Le Royaume met donc tout en oeuvre pour apporter une contribution efficiente au processus de réforme du système onusien des droits de l'Homme, dans de multiples domaines. Nous citerons à ce propos l'adhésion forte de notre pays aux efforts visant la consolidation des mécanismes du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU", a affirmé SM le Roi, rappelant au même titre, la proposition faite par le Maroc pour l'adoption d'une " Déclaration internationale sur l'éducation et la formation dans le domaine de la culture des droits de l'Homme".

A cette proposition s'ajoute le projet de résolution présenté par le Maroc au sujet du rôle des Ombudsmans et des institutions de médiation dans la promotion et la protection des droits de l'Homme, a indiqué le Souverain.

D'autre part, SM le Roi a réaffirmé le ferme attachement du Maroc aux droits humains dans leur universalité et leur globalité et l'engagement constant du Royaume en faveur des nobles valeurs et des principes qui ont été consacrés par la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, dont le 60ème anniversaire est célébré sous le signe "Dignité et Justice pour Tous".

SM le Roi a souligné à cet égard que le Maroc a tenu à ce que la célébration par notre pays de ce 60e anniversaire, traduise la volonté du Royaume de poursuivre résolument le parachèvement de la construction de l'Etat de droit et des institutions en vue de permettre au Royaume d'engranger encore davantage d'atouts et d'acquis qui l'habiliteront à hisser sa transition démocratique aux niveaux les plus élevés.

SM le Roi a, d'un autre côté, mis en exergue les réalisations accomplies par le Royaume en matière

des droits de l'Homme, citant notamment la consolidation des droits politiques et civiques, et au premier chef, le renforcement de l'égalité entre l'homme et la femme. Le Code de la famille qui en est l'illustration concrète, continue à faire office de pionnier en la matière et ne cesse de porter ses fruits, a ajouté le Souverain, réaffirmant la volonté du pays de conforter et d'élargir l'espace de la liberté d'expression et d'opinion dans toute sa diversité et dans le respect de la loi.

Le Souverain a également mis en relief le succès enregistré par le Maroc en matière de justice transitionnelle qui constitue une expérience singulière dans notre environnement régional et continental et qui a été reconnue par l'ONU comme la cinquième du genre à l'échelle mondiale.

D'autre part, SM le Roi a insisté sur l'importance de la promotion des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, auxquels le Maroc accorde la priorité dans les politiques publiques du pays. "Voilà pourquoi Nous avons placé en tête de nos préoccupations, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, l'ignorance et l'analphabétisme, qui sont en contradiction avec la citoyenneté pleine et entière que Nous souhaitons voir exercer par chaque marocaine et chaque marocain", a dit SM le Roi, ajoutant que " c'est dans cette perspective que Nous avons lancé l'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH), mu en cela par le dessein d'assurer, pour les catégories en situation précaire et les régions défavorisées, les conditions d'une vie digne".

SM le Roi a également fait part de Sa détermination " à engager une réforme substantielle et profonde de la Justice et à mettre en place la régionalisation avancée, car ce sont là les éléments clés sur lesquels reposent la bonne gouvernance, la séparation des pouvoirs, la sauvegarde des libertés individuelles et collectives, ainsi que la suprématie de la loi et l'égalité de tous devant elle".

MAP